Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20260303-D2026030307-DE

PLOUEZOC'H

Conseil Municipal du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
25/02/2026

Conseillers en exercice
19

Présidente : Mme Brigitte MEL

Secrétaire de séance : Mme Leïla CARACCHIOLI

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le mardi 3 mars 2026, à 18 heures 30 minutes, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de Mme Brigitte MEL, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Brigitte MEL, Daniel GUÉZENNEC, Bernard LACHIVER, Gwénaëlle QUÉRÉ, Jérôme CALMELS, Guy LE FUR, Michèle GALOPIN, Raymond TESSIER, Françoise LAURENT, Jacques ROBIC, Leïla CARACCHIOLI, Nadège RUAULT, Caroline JACQ, Florence SIMON, Benoît PERIOU, Anaïs MEL et Mohamed KHCHACH.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Sandie COZ à Brigitte MEL et Erwan MORVAN à Benoît PERIOU

D 2026 03 03 07 – MOTION CONTRE LA FERMETURE D'UNE CLASSE A L'ÉCOLE DE KÉRISTIN A PLOUEZOC'H

- Vu le code de l'éducation, et particulièrement ses articles L. 212-1 jusque L.212-15 ;
- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu les délibérations du Conseil Municipal de Plouezoc'h ayant trait à l'organisation du système scolaire de la commune ;
- Considérant qu'un dialogue de territoire doit avoir lieu entre la collectivité locale et l'académie pour travailler la carte scolaire 2026-2027 ;
- Considérant l'investissement de la commune sur le patrimoine bâti, sur le mobilier, l'engagement du personnel communal sans faille en direction des élèves, des enseignants ;
- Considérant les engagements financiers en matière d'investissements relatifs à l'équipement numérique de l'école de Keristin ;

Le Conseil Municipal de Plouezoc'h, ayant été informé par le Maire de l'intention de l'académie de procéder à la fermeture d'une classe à l'école publique de Keristin, s'oppose à la décision de la DASEN.

Certes, il note avec l'académie une baisse généralisée en France et dans le Finistère de la population scolaire liée à une baisse de la démographie et à une population vieillissante.

Par ailleurs, il fait également valoir la réalisation future d'un lotissement de 48 logements sur la commune qui devrait être à même d'apporter à la commune une nouvelle population scolaire.

Le Conseil Municipal conteste l'idée selon laquelle la baisse de la démographie scolaire devrait être l'alpha et l'oméga d'une politique publique en matière d'éducation.

Par ailleurs, il observe avec inquiétudes le manque de dispositifs en direction des enfants en situation de handicap ou faisant l'objet de troubles d'apprentissages. Actuellement, on dénombre 12 enfants sur l'établissement pour lesquels ces derniers ne sont que peu ou pas accompagnés, alors que nous devons favoriser l'inclusion.

A l'heure actuelle dans un niveau, 6 enfants relevant de situation de handicap ont besoin d'un accompagnement d'AESH, cela induirait une répartition par petits groupes nécessitant un encadrement adéquat.

Il note régulièrement l'incapacité de l'académie à procéder au remplacement des enseignants absents, faisant peser sur le budget communal l'accueil des élèves sur le temps imparti à la responsabilité de l'Etat et pour lequel le contribuable plouezoc'hois est sollicité.

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20260303-D2026030307-DE

De plus, il considère qu'une fermeture de classe à l'école de Keristin contribuerait largement à la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves, des conditions de travail des enseignants et du personnel communal, et une fuite possible des élèves vers d'autres établissements, ainsi qu'une dégradation de l'économie de la commune elle-même.

En effet, si la moyenne du taux d'encadrement au niveau de l'école était à moins de 25 enfants par classe, il n'en resterait pas moins qu'avec l'effectif prévu à ce jour de 128 enfants, un double niveau s'impose.

La Commune de Plouezoc'h ayant des logements en vente qu'en sera-t-il en septembre 2026 ?

Le Conseil Municipal le considère inacceptable.

Le Conseil Municipal de Plouezoc'h indique être mobilisé pleinement avec les parents et les enseignants contre la fermeture d'une classe dans l'école communale.

Il indique également ne pas accepter une concurrence avec ses communes voisines, elles-aussi sous le coup d'une menace de fermetures de classes, et annonce sa solidarité avec elles.

Le Conseil Municipal entend utiliser toutes les actions démocratiques de mobilisation contre la fermeture d'une classe dans la Commune de Plouezoc'h en y associant parents, enseignants, citoyens et personnel communal

Mandat est donné à Madame le Maire en ce sens.

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de

- la publication le ..... : 05/03/2026
- la transmission à la Préfecture le..... : 05/03/2026

Fait à PLOUEZOC'H, le 05/03/2026

Pour extrait conforme

MAIRIE DE PLOUEZOC'H 29252

Brigitte MEL
Maire